

Communiqué de presse

Mercredi 6 septembre 2017

Accessibilité des gares franciliennes Valérie Péresse demande que SNCF réalise les travaux programmés

Les Elus du Conseil d'Ile-de-France Mobilités, réunis hier sous la présidence de Valérie Péresse ont unanimement adopté un vœu demandant à SNCF réseau :

- d'engager les moyens financiers et humains nécessaires au maintien prioritaire des travaux de mise en accessibilité prévus au schéma directeur d'accessibilité d'Ile-de-France, notamment en gare de Savigny-le-Temple-Nandy,
- que les travaux concernés soient reprogrammés au plus tôt.

Dans le courant de l'été 2017, SNCF Réseau a informé tardivement Ile-de-France Mobilités et les Maires des communes de plusieurs gares concernées (notamment Savigny-le-Temple-Nandy, Survilliers Fosses, Goussainville, Le Mée, Cesson) du décalage important des travaux permettant l'accès aux trains en toute autonomie par les personnes à Mobilités réduite. Ces recalages de planning ont été décidés par SNCF Réseau qui évoque des raisons techniques, Alors que la Région et Ile-de-France Mobilités avaient bien prévu les financements nécessaires.

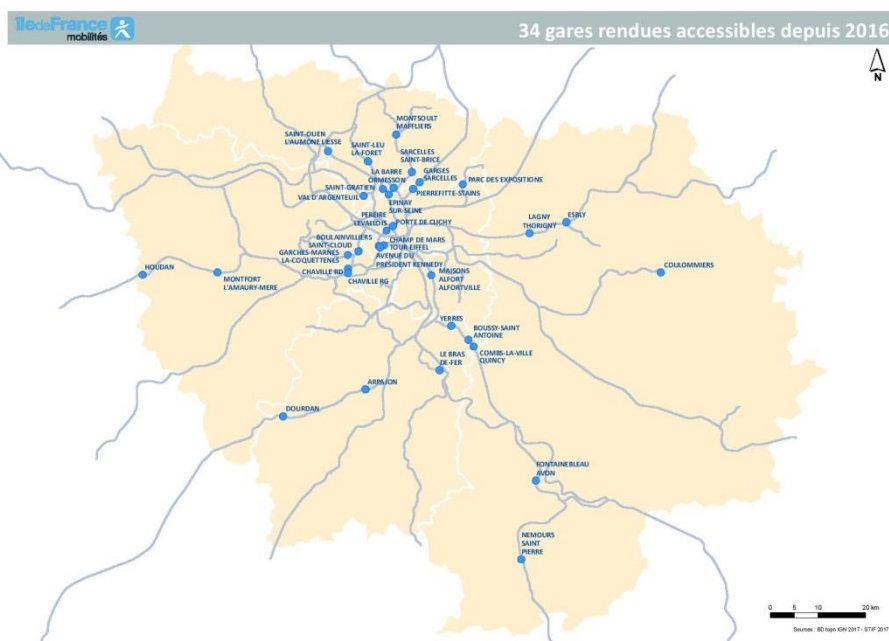
« La décision unilatérale de reporter la mise en accessibilité de plusieurs gares d'Ile-de-France par SNCF Réseau n'est pas acceptable. D'autant que nos engagements financiers sont tenus. C'est pourquoi, j'ai demandé à SNCF Réseau d'engager les moyens financiers et humains nécessaires au maintien des travaux de mise en accessibilité prévus, notamment en gare de Savigny-le-Temple-Nandy, près de laquelle se situe la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne. Cette décision a d'ailleurs été votée hier à l'unanimité par le Conseil d'Administration d'Ile-de-France Mobilités. Tous les moyens devront être mis en œuvre pour reprogrammer ces travaux le plus tôt possible. Des calendriers précis des travaux devront être présentés aux élus et aux habitants concernés, conformément aux engagements pris initialement. »

Valérie Péresse, Président de la Région Ile-de-France et d'Ile-de-France Mobilités

Un vaste chantier a été engagé pour la mise en accessibilité des gares franciliennes : d'ici 2025, 268 gares (dont 209 gares SNCF) seront rendues accessibles pour 1,45 milliard d'euros. Ile-de-France Mobilités apporte 50% de ce budget nécessaire à la mise en accessibilité du réseau ferré (25 % Région, et 25% SNCF) et 70% pour la mise en accessibilité des points d'arrêts bus (environ 300 millions d'euros).

Concrètement, il s'agit de travaux effectués pour mettre en place des ascenseurs, des escalators, des quais à bonne hauteur, des rampes d'accès, des fauteuils dans les lieux d'attente, des bandes podotactyles d'éveil à la vigilance, des bandes de guidage, des balises sonores, et pour supprimer les obstacles aux abords des gares.

146 gares sont aujourd'hui accessibles en Ile-de-France dont 34 gares auront été rendues accessibles entre 2016 et 2017.



Contacts Presse

- Sébastien Mabile : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabile@stif.info
- Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info